

## Déclaration liminaire UNSA EDUCATION

## CTA du 1 décembre 2015

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique Académique,

Près de quinze jours après les terribles attentats du 13 novembre, les membres de l'UNSA Education tiennent à s'incliner en mémoire des assassinés, ont une pensée de soutien pour les nombreux blessés et expriment leur compassion à leur famille et à leurs proches. Elle salue l'action des services publics responsables de l'ordre, de la justice et de la santé mais aussi celle de tous les personnels de l'Education nationale qui ont su par leur écoute recueillir la parole de leurs élèves. Avec ces attentats, ce sont les valeurs de la République qui ont été attaquées. L'UNSA Education défendra toujours les valeurs d'égalité, de liberté, de fraternité et de laïcité. Nous sommes convaincus que l'éducation et la culture sont les leviers essentiels pour faire vivre nos belles valeurs républicaines.

Dans le cadre de cette déclaration liminaire, nous aborderons plusieurs points, mais avant cela, nous voulions à nouveau vous souhaiter, Monsieur le Recteur, la bienvenue dans notre académie et vous rappeler que nous sommes très attachés à la qualité du dialogue social et des relations de travail.

## Réforme du collège

L'UNSA Education est très attachée à ce que le plus grand nombre d'élèves soit en réussite dans notre système éducatif et que les enseignants trouvent les conditions de travail nécessaires pour atteindre cet objectif, en respectant implication professionnelle et vie de famille. Les nouvelles organisations doivent être au service du «mieux apprendre» pour tous les élèves et surtout pour tous ceux qui éprouvent d'importantes difficultés à entrer dans les apprentissages au collège. Chaque élève doit conserver la possibilité de se voir proposer un choix éducatif large.

De plus, cette Refondation appartient aux équipes pédagogiques. Elles seules connaissent les besoins de leurs élèves et leurs propres besoins pour proposer de meilleures réponses. Nous souhaitons donc que l'année scolaire 2015-2016 permette aux enseignants de préparer la rentrée 2016 en professionnels, fiers de leur métier et de leurs compétences. La réforme du collège a été votée par le Parlement. Il s'agira donc tout au long de cette année, de permettre à nos collègues de s'approprier cette réforme. Cela nécessite du temps, un dialogue serein et de la méthode pour que les enseignants puissent travailler efficacement ensemble. A ce titre, Monsieur le Recteur, nous revendiquons une formation et un accompagnement de qualité qui entend nos besoins et reconnaît nos atouts. Nous exigeons aussi des outils et des ressources professionnels à la hauteur des enjeux.

En outre, nous serons particulièrement vigilants sur les dotations qui seront attribuées car cette réforme ne peut se faire que s'il est clairement affiché qu'elle ne sera pas l'occasion d'une économie de

moyens. Le cabinet du ministère l'a clairement affirmé à Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa: « Il n'y aura aucune baisse de DHG à la rentrée 2016 (sauf baisse significative d'effectif), donc maintien voire augmentation pour les établissements qui le nécessitent ». Nous souhaitons donc attirer votre attention sur deux points précis :

- Comment se fait-il que la dotation des classes de SEGPA n'incorpore pas la marge d'autonomie

des classes ordinaires?

- Nous vous demandons aussi la plus grande vigilance sur le maintien de l'enseignement des langues anciennes et un réel choix au niveau des langues vivantes. Le choix d'un enseignement ne peut se faire au détriment d'un autre.

Dotation académique du 1er degré

Dans quelques jours, le comité technique ministériel se tiendra. Il est important que la dotation qui sera accordée soit à la hauteur des besoins de notre académie. La réalité rurale de la Creuse et de la Corrèze justifie pleinement les moyens qui y sont implantés et le maintien d'un service public de qualité a un coût incompressible. La Haute-Vienne subit un sévère déficit en postes qui la place parmi les derniers départements en termes d'encadrement. Vous l'aurez compris, Monsieur le Recteur, un rééquilibrage des moyens entre les départements n'est pas envisageable pour améliorer la situation haut-viennoise. Seule une dotation académique forte permettra un rattrapage pour la Haute-Vienne sans pénaliser les autres départements de l'académie. Nous avons d'ailleurs dernièrement sollicité le Président de la République sur cette situation. La réponse que nous avons reçue de l'Elysée est encourageante et nous espérons que la dotation académique permettra une nette amélioration pour la Haute-Vienne.

Par ailleurs, nous nous félicitons que cinq postes aient été rendus à la Creuse suite à l'action initiée par le SE-Unsa afin de mettre en place un protocole tenant compte de la ruralité. C'est la preuve que le dialogue est préférable à des années d'actions stériles. Les travaux pour le protocole commencent et nous tenons à y participer

Réforme territoriale

L'UNSA Education tient à rappeler qu'elle est contre la fusion des rectorats et des académies. Lors du CTS du 15 juin 2015, c'est à l'initiative de l'UNSA, qu'une motion a été votée pour éviter toute mobilité géographique et maintenir un service public de proximité sans perte d'emploi. Il n'y a pas lieu de jouer sur les peurs des agents et nous ne nous positionnerons jamais dans cette perspective. Nous serons très attentifs sur les conséquences des mutualisations pour les personnels. Nous défendons une mutualisation coopération éloignée de toute fusion. Ainsi, si mutualisation il y a, elle devra se faire de manière concertée, réfléchie et transparente.

Réforme de la taxe d'apprentissage

Cette réforme fragilise tous les EPLE. Elle conduit à une réduction de leur budget et de leur capacité d'autofinancement. Cela va affecter les projets pédagogiques et culturels. Cela aura une incidence sur le

l'éducation.

notre terrain d'action

renouvellement du matériel. C'est une grande source d'inquiétude tant pour les équipes enseignantes que pour les équipes de direction. Certes, il ne s'agit pas d'une compétence relevant de l'Etat mais de la région. Cependant, le champ du pédagogique est de votre ressort, Monsieur le Recteur. L'Académie se doit donc d'alerter le ministère sur ce point, surtout dans le cadre des 30 ans du bac pro.

Accord PPCR

Le Premier ministre a annoncé l'application unilatérale des mesures prévues dans l'accord sur l'avenir de la Fonction Publique, les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR) qui prévoit la modernisation de la Fonction Publique, la rénovation des grilles de rémunération... Pour l'UNSA

Éducation, cette décision est une bonne nouvelle pour les agents.

Cet accord permettra entre autre :

· l'accès à la hors-classe de tous les agents,

• une amélioration des pensions calculées sur le traitement indiciaire,

• une restructuration en 3 grades au lieu de 4 pour la catégorie C.

C'est bien le syndicalisme utile et efficace défendu par l'UNSA, qui pousse le gouvernement à appliquer cet accord. C'est notre syndicalisme qui va permettre à l'ensemble des fonctionnaires de bénéficier de mesures concrètes. Ces avancées réelles pour les rémunérations et les carrières des fonctionnaires ont un coût estimé à 5 milliards d'euros par an. Dans une période où notre statut d'agents publics est remis en question par certains, ces mesures réaffirment clairement notre modèle de Fonction publique. Cet accord marque une première inflexion dans la politique de rigueur salariale de l'État vis-à-vis de ses agents. Il servira de point d'appui pour des avancées futures. Croire qu'il eut été plus facile d'améliorer le sort des fonctionnaires en l'absence d'accord, nous apparaissait comme un manque de discernement, marque d'un syndicalisme irresponsable. Espérer que des futures échéances électorales de 2017 naitrait une majorité plus favorable aux fonctionnaires était, pour l'UNSA, une erreur. C'était surtout faire peu de cas de l'urgence à agir contre la dégradation constante du pouvoir d'achat des agents. Soyons clairs, ne pas signer, c'est ne rien obtenir. Au nom du « ce n'est pas assez », d'aucuns ont pris le risque du « rien pour personne ».

L'UNSA Éducation et ses syndicats se sont engagés dans les discussions ministérielles pour transposer les mesures prévues dans l'accord aux différents corps de fonctionnaires. Nous serons également présents en février 2016 lors du rendez-vous salarial, pour la réévaluation du point d'indice dont le gel n'a que trop duré. Les bruissements d'un dégel semblent d'ailleurs montrer que là encore notre action syndicale porte ses fruits.

Pour conclure, nous souhaitons mettre l'accent sur la question des moyens. Sans moyen, la Refondation ne sera pas une réalité. Il est donc primordial tant dans le premier degré que dans le second, que de bonnes dotations soient annoncées à l'issue du comité technique ministériel de ce mois de décembre.

l'éducation, notre terrain d'<mark>a</mark>ction